

Conseil municipal du lundi 6 mai 2013

Vœu déposé par Chambéry 100 % à gauche

A l'heure où l'extrême-droite monte en puissance, la lutte contre les discriminations devrait être un objectif essentiel de la politique nationale et municipale. Malheureusement, au plan national, le parti socialiste recule une nouvelle fois sur le droit de vote des étrangers et au plan local, la municipalité de Chambéry ne prend jamais en compte le nécessaire combat contre les discriminations de toute sorte que les classes populaires sont les premières à subir.

La situation devient toutefois très inquiétante lorsque Chambéry métropole décide le 18 mars dernier de mettre en place un accueil spécifique pour les gens du voyage, qui se trouvent depuis lors exclus de l'accueil général, ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. S'il est inacceptable que ces populations ne bénéficient plus que d'un accueil spécifique sur le seul créneau de 10h à 12h, il est particulièrement intolérable qu'ils soient l'objet d'une pratique de ségrégation, en se voyant refuser l'accès à l'accueil général. Cette situation est insupportablement humiliante pour ces populations qui font ainsi l'objet de pratiques discriminatoires que le conseil municipal de Chambéry ne saurait accepter.

C'est pourquoi le conseil municipal de Chambéry demande à Chambéry métropole de revenir immédiatement sur cette pratique discriminatoire et exige que son président veille à ce qu'aucun groupe social ne soit exclu, en raison de ses origines ou de son mode de vie, des services auxquels le reste de la population peut avoir droit.